

Questions orales

M. de Cotret: Les faits sont tels que je l'ai déjà exposé dans cette chambre: les deux gros morceaux des avoirs de MCC ont été vendus à des Canadiens dans le but bien précis de conserver au Canada la technologie, notamment la technologie des axes, et les emplois qui y sont associés, et de fournir aux concessionnaires canadiens des moissonneuses-batteuses et des pièces détachées.

M. Blackburn (Brant): Et les moissonneuses-batteuses classiques qui s'en vont aux États-Unis?

* * *

● (1500)

L'AGRICULTURE**LA SÉCHERESSE DANS L'OUEST—LE PRIX DU PAIN**

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Céréales. Dans les journaux d'aujourd'hui, on apprend que le prix du pain augmentera de 10 cents à cause de la sécheresse qui sévit dans l'ouest du Canada. Or, à la fin du mois, le prix du boisseau de blé vendu aux boulangers est censé baisser par suite de l'abandon du système du double-prix du blé.

Le gouvernement permettra-t-il à ces boulangers d'augmenter le prix de vente du pain, alors que celui du blé est sur le point de baisser?

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, comme le savent tous les députés, la sécheresse qui a frappé l'ouest du pays a entraîné en fait l'augmentation du prix du blé à l'exportation, mais comme le savent également la plupart d'entre eux, les boulangers canadiens bénéficient du régime du double-prix du blé depuis de nombreuses années déjà et ils continueront à le faire jusqu'au 1^{er} août prochain. En réalité, en dépit de l'augmentation du prix du grain, survenue depuis quelques semaines, peut-être quelques mois, ce prix baissera tout de même, à condition que le cours des céréales ne subisse pas de nouvelle augmentation à compter du 1^{er} août. Par conséquent, le consommateur devrait pouvoir bénéficier d'une réduction de prix au lieu de subir une augmentation dès le 1^{er} août.

Il serait tout à fait inutile et déraisonnable de la part des boulangers ou de tout autre fabricant de denrées alimentaires au Canada de prétexter la sécheresse pour imposer aux consommateurs canadiens des augmentations injustifiées.

ON DEMANDE UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES PRIX

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre suppléant de la Consommation et des Corporations. Maintenant que le secrétaire parlementaire a confirmé qu'il n'y a pas de raison, malgré la sécheresse qui sévit dans l'Ouest, d'augmenter le prix du pain, le ministre suppléant mettra-t-il en place un système sévère de surveillance pour garantir que les consommateurs ne

se feront pas rouler et que les prix ne subiront pas de hausses injustifiables?

[Français]

Mme Lise Bourgault (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, il est évident qu'au niveau de Consommation et Corporations Canada, il existe des mécanismes de contrôle à ce sujet et je vais m'assurer que la question soit proprement prise en considération par le ministère.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LES PRESTATIONS PARENTALES**

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le mois dernier, le juge en chef Barry Strayer de la Cour fédérale du Canada a, dans une décision marquante, statué que la Loi sur l'assurance-chômage traite injustement les parents naturels parce qu'elle leur refuse les prestations au titre de la garde d'enfants dont bénéficient les parents adoptifs.

Dans sa décision, le juge en chef Strayer distingue clairement entre les prestations de grossesse, dont les femmes bénéficient pour des raisons de santé, et les prestations parentales, qui sont versées aux parents adoptifs au titre de la garde et du développement émotif des enfants.

Quand le gouvernement déposera-t-il un projet de loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage de manière à faire cesser cette discrimination envers les parents naturels?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration)): Monsieur le Président, nous avons reçu les raisons du jugement et nous attendons bien sûr le jugement final. Nous ne l'attendons pas avant septembre, et lorsque reçu, nous étudierons, comme gouvernement, les mesures à prendre.

[Traduction]

ON DEMANDE UNE MODIFICATION À LA LOI

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ces modifications s'imposent de toute urgence. En matière de garde d'enfants, le Canada se situe loin derrière les autres pays industrialisés. Les tribunaux l'ont bien fait ressortir. Quand la loi sera-t-elle modifiée pour que les parents naturels ne soient plus victimes de discrimination?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration)): Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de répéter à cette Chambre les préoccupations que j'ai moi aussi comme femme et comme mère.